

Les bénéficiaires de l'aide alimentaire en Martinique en 2025

Un bénéficiaire de l'aide alimentaire sur trois dispose de moins de 300 euros par mois

En 2025, une enquête a été menée auprès de 700 bénéficiaires de l'aide alimentaire en Martinique accueillis dans des associations, des centres communaux d'action sociale (CCAS) et des épiceries sociales et solidaires. L'étude décrit les caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires, leurs ressources, leurs conditions de vie ainsi que leurs habitudes alimentaires.

Les résultats mettent en évidence des situations de précarité marquées par de faibles revenus, une forte dépendance aux aides sociales et des contraintes importantes sur les dépenses alimentaires. Les profils observés reflètent également certaines caractéristiques de la population martiniquaise, notamment le vieillissement de la population, la fréquence des personnes vivant seules et les difficultés d'accès à l'emploi.

Des bénéficiaires majoritairement féminines et peu diplômées

Les bénéficiaires de l'aide alimentaire sont majoritairement des femmes (58 %). Les personnes âgées de 35 à 64 ans représentent les deux tiers du public accueilli.

À partir de l'âge de 45 ans, la part des hommes est plus importante par rapport aux femmes jusqu'à 64 ans (50 % contre 39 %) (*Graphique 1*).

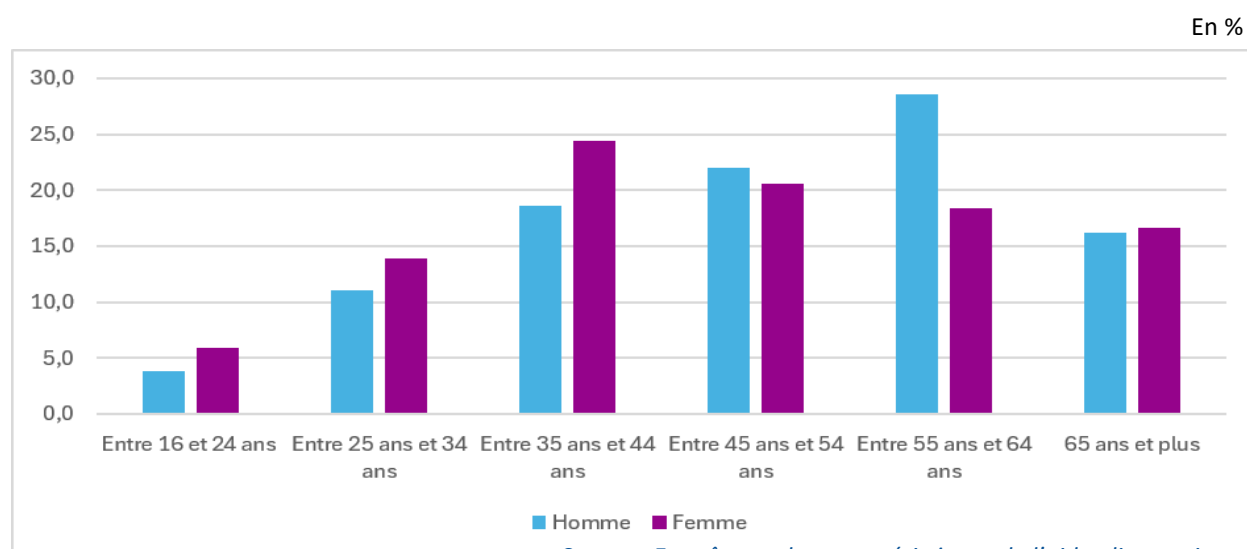
Plus de huit bénéficiaires sur dix sont nés en Martinique.

Cette proportion contraste avec la situation hexagonale, où près d'un quart des bénéficiaires sont des personnes immigrées.

Le faible niveau de qualification constitue une caractéristique marquante : 44 % des bénéficiaires déclarent n'avoir aucun diplôme. Ce faible niveau de qualification est un frein à l'insertion professionnelle et les éloignent du marché du travail.

Toutefois, ce taux se rapproche de celui observé au niveau national où 40 % des bénéficiaires de l'aide alimentaire sont sans diplôme.

Graphique 1 : Répartition des bénéficiaires de l'aide alimentaire selon l'âge et le genre en 2025



Source : Enquête sur les caractéristiques de l'aide alimentaire en 2025

Des ménages souvent composés de personnes seules

Près des trois quarts des bénéficiaires sont célibataires et 76 % n'ont aucun enfant à charge. La composition moyenne des familles est de 1,76 personnes par foyer. Les familles monoparentales représentent néanmoins près d'un quart des foyers accompagnés. Les enfants concernés sont majoritairement en âge scolaire.

La majorité des bénéficiaires dispose d'un logement (90 %), principalement en tant que locataires (*Graphique 2*). Toutefois, les équipements du logement restent parfois limités : seuls 53 % déclarent pouvoir cuisiner et 88 % disposent d'un réfrigérateur.

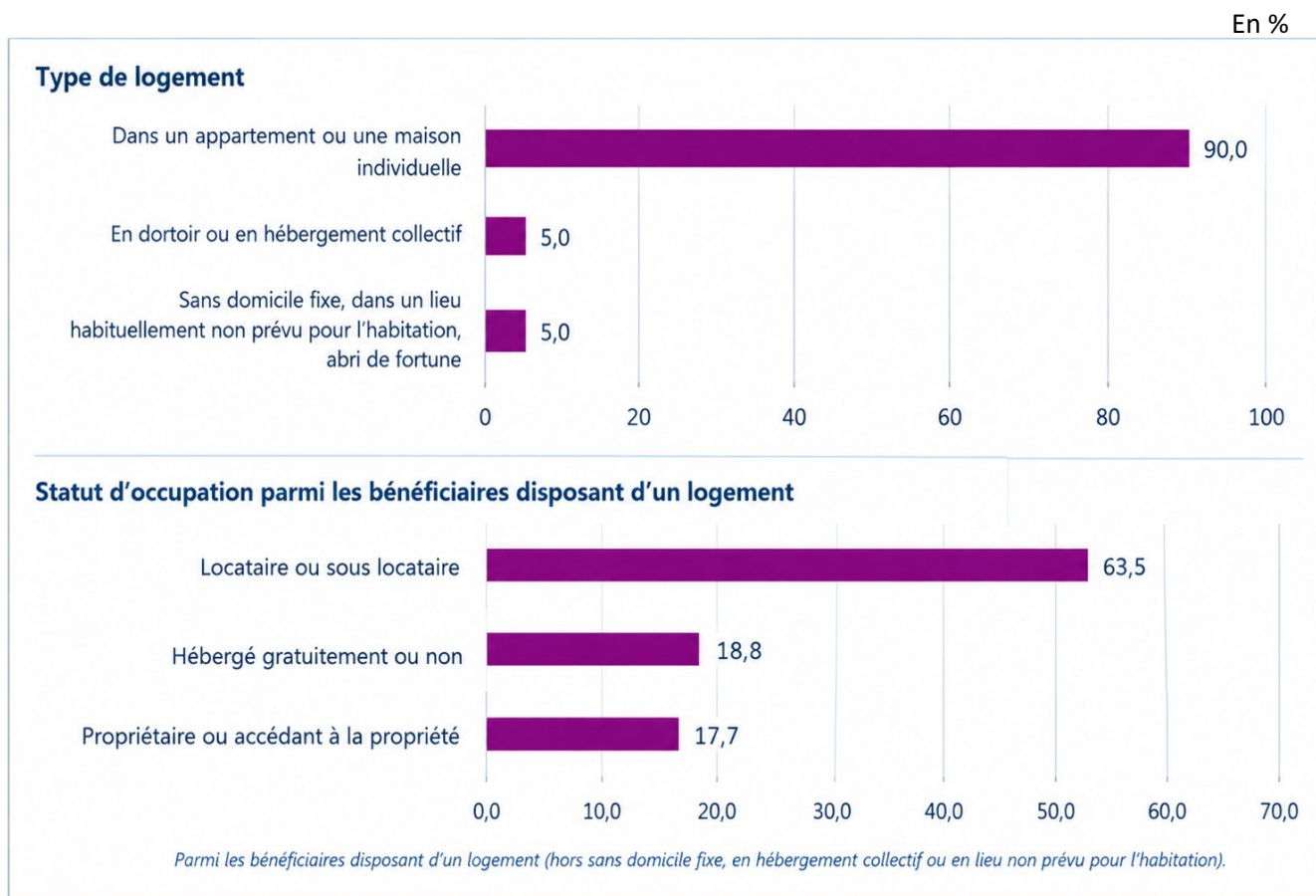
Des revenus fortement dépendants des aides sociales

Les prestations sociales et les pensions constituent la principale source de revenus pour 58 % des bénéficiaires de l'aide alimentaire. Les revenus d'activité restent peu fréquents : seuls 11 % déclarent occuper un emploi déclaré. Parmi eux, plus de la moitié d'entre eux travaillent dans le cadre de contrats de courte durée.

Les retraités représentent 19 % des bénéficiaires, révélant la présence d'une précarité importante parmi les personnes âgées. Par ailleurs, 16 % déclarent vivre de revenus ponctuels issus de petits travaux ou d'activités informelles.

Les revenus apparaissent particulièrement faibles : un tiers des bénéficiaires dispose de moins de 300 euros mensuels. Un autre tiers perçoit entre 300 et 600 euros par mois.

Graphique 2 : Répartition des bénéficiaires selon leur type de résidence



Source : Enquête sur les caractéristiques de l'aide alimentaire en 2025

Une forte contrainte sur les dépenses alimentaires

Près des deux tiers des foyers consacrent moins de 200 euros par mois à l'alimentation. Plus d'un tiers disposent d'un budget alimentaire inférieur ou égal à 100 euros.

La part du budget consacrée à l'alimentation varie selon la taille du ménage : plus le foyer compte de personnes, plus le poids relatif des dépenses alimentaires diminue.

Malgré l'aide reçue, près de la moitié des bénéficiaires déclarent réduire le nombre ou la quantité de repas consommés. Certains ménages recourent à plusieurs dispositifs d'aide alimentaire afin de couvrir leurs besoins.

L'aide alimentaire et le hard discount au cœur des approvisionnements

Le recours à l'aide alimentaire et les enseignes de hard discount constituent les principales sources d'approvisionnement des bénéficiaires.

L'aide alimentaire fournit principalement des produits non périssables et des conserves. Les magasins de hard discount sont davantage fréquentés pour les produits sucrés, salés ou les boissons.

Les grandes surfaces sont également utilisées pour l'ensemble des catégories de produits. Les petits

commerces restent davantage mobilisés pour les fruits et légumes, tandis que les marchés sont peu fréquentés, notamment en raison des prix pratiqués. L'autoconsommation et les dons de produits frais demeurent limités et concernent une faible part des bénéficiaires.

Dans l'ensemble, les bénéficiaires déclarent consommer une grande diversité de produits alimentaires et se disent majoritairement satisfaits des denrées distribuées par les dispositifs d'aide alimentaire. Toutefois, cette aide ne permet pas toujours de couvrir l'ensemble des besoins des ménages. (Graphique 3)

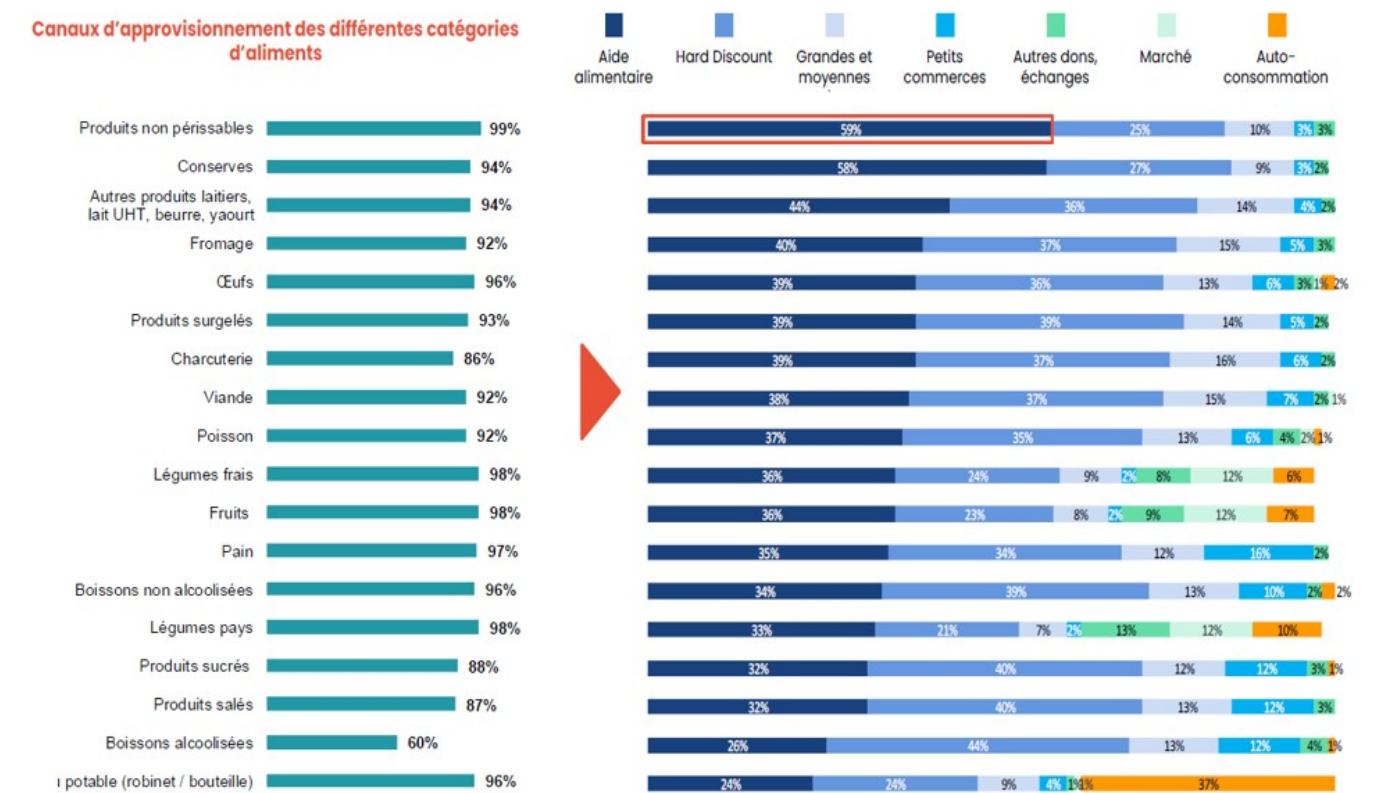
Un recours à l'aide alimentaire souvent durable

Près de six bénéficiaires sur dix ont recours à l'aide alimentaire une à deux fois par mois. Plus d'un sur cinq en bénéficie plusieurs fois par semaine.

Les jeunes de moins de 25 ans sollicitent généralement l'aide alimentaire sur des périodes plus courtes. Entre 25 et 44 ans, le recours apparaît plus intermittent, souvent en lien avec le chômage ou la monoparentalité.

À partir de 45 ans, les situations de précarité deviennent plus durables. Les difficultés d'accès à l'emploi, les revenus insuffisants ou les problèmes de santé expliquent un recours prolongé à l'aide alimentaire.

Graphique 3 : Les canaux d'approvisionnement des différentes catégories d'aliments (en %)



Aide à la lecture (encadré en rouge) : près de 60% des bénéficiaires s'approvisionnent en produits non périssables par l'aide alimentaire fournie. Source : Enquête sur les caractéristiques de l'aide alimentaire en 2025. Echantillon : 700 interviewés.

De faibles revenus et des ruptures de vie à l'origine du recours

Pour plus de la moitié des bénéficiaires, le recours à l'aide alimentaire s'explique par l'absence de ressources ou des revenus insuffisants pour couvrir les dépenses essentielles.

Les accidents de la vie, tels que les séparations ou le décès d'un conjoint, sont également fréquemment évoqués. Une partie des bénéficiaires cumule difficultés économiques et ruptures familiales ou sociales.

Les ménages expriment par ailleurs des besoins importants d'accompagnement alimentaire, matériel et financier.

Des publics différents selon les structures d'accueil

Si les profils des bénéficiaires présentent des caractéristiques proches, certaines différences apparaissent selon les structures fréquentées.

Les bénéficiaires accueillis par les centres communaux d'action sociale (CCAS) et les épiceries sociales sont plus souvent des femmes, plus âgées et légèrement plus diplômées. Les retraités y sont davantage représentés. Ces publics disposent également plus fréquemment d'un logement stable et sont majoritairement nés en Martinique.

Les CCAS accueillent davantage de familles, confirmant leur rôle d'accompagnement des ménages.

Les associations reçoivent plus souvent des publics en situation de grande précarité : absence de diplôme, faibles ressources, difficultés résidentielles ou absence de domicile. Les personnes nées à l'étranger y sont également plus représentées.

Ces différences soulignent la complémentarité des structures dans la prise en charge des publics en situation de vulnérabilité.

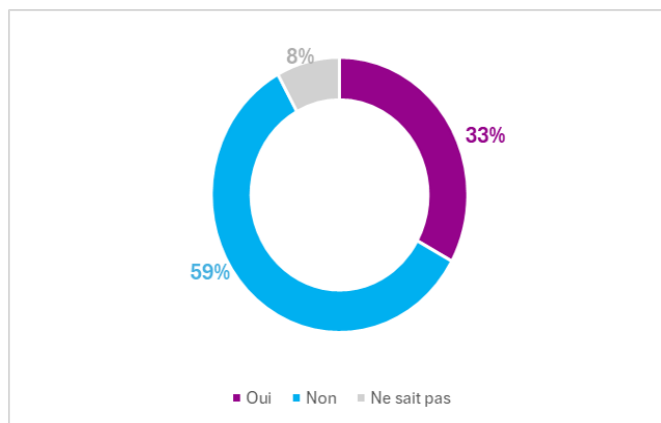
Une couverture santé élevée malgré des renoncements aux soins

La majorité des bénéficiaires dispose d'une couverture santé (88 %). Plus de six sur dix bénéficient de la Protection universelle maladie (PUMA).

Si la majorité des personnes interrogées se déclare en bonne santé, plus d'un tiers souffre de maladies chroniques, principalement d'hypertension ou de diabète.

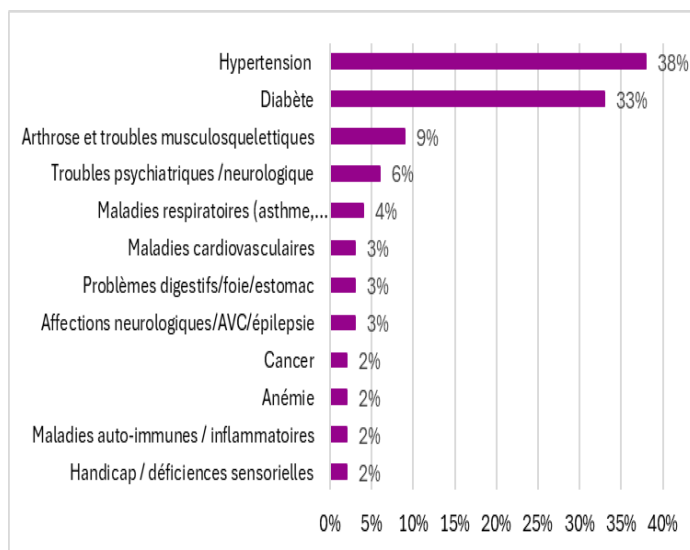
La majorité des bénéficiaires a consulté un professionnel de santé au cours des douze derniers mois. Toutefois, 15 % déclarent avoir renoncé à des soins pour des raisons financières.

Graphique 4 : Répartition des bénéficiaires souffrants d'une maladie chronique (en %)



Source : Enquête sur les caractéristiques de l'aide alimentaire en 2025

Graphique 5 : Détail des maladies chroniques citées par les bénéficiaires souffrant d'une ou de plusieurs maladies chroniques (en %)



Source : Enquête sur les caractéristiques de l'aide alimentaire en 2025

Véronique COSSOU

Sese de Martinique

Source et méthodologie

Objectif de l'enquête

La Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS) de la Martinique, en collaboration avec les associations, les centres communaux d'action sociale (CCAS) et les épiceries sociales, a réalisé une enquête afin de mieux connaître les personnes fréquentant les structures de distribution de l'aide alimentaire en Martinique.

L'enquête vise à recueillir des informations sur les caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires, leurs conditions de vie, leurs ressources, leurs habitudes alimentaires ainsi que leurs besoins en matière d'accompagnement social et sanitaire.

Champ et collecte

L'enquête a été réalisée auprès de 700 personnes fréquentant des structures de distribution de l'aide alimentaire en Martinique.

Les enquêteurs sont intervenus dans les structures enquêtées en respectant leurs jours d'ouverture. Ils ont interrogé l'ensemble des bénéficiaires qui se sont présentés dans les structures pendant leur présence.

La collecte a été réalisée en face-à-face ou par téléphone par un prestataire externe, Verso Consulting et ETOM, selon les modalités permettant notamment de préserver la confidentialité des données des personnes interrogées.

Questionnaire

Le questionnaire utilisé s'est inspiré de celui élaboré dans le cadre de l'enquête sur l'aide alimentaire réalisée en 2021 par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Périmètre des résultats

L'analyse porte sur les 700 bénéficiaires interrogés dans les associations, les CCAS et les épiceries sociales situés sur le territoire martiniquais.

Les résultats présentés décrivent exclusivement les personnes interrogées. Ils permettent d'éclairer les principales formes de précarité rencontrées parmi les publics ayant recours à l'aide alimentaire en Martinique, sans constituer une estimation de l'ensemble des bénéficiaires de l'aide alimentaire.

Bibliographie

- M-F Brasseur, C. SArron, A. Magnier, M. Bléhaut, P. Jauneau, « Aide alimentaire : près d'un recourant francilien sur deux privé de logement personnel », Mars 2023
- C.Nallet et P.Mary, « Aide alimentaire en Seine-Saint-Denis, Etat des lieux et analyse des besoins », Février 2022

Directeur de publication :

Yannick DECOMPOIS

Miguelle MAMBERT

Adresse :

2 Avenue des Arawacks

Immeuble EOLE 1

97200 Fort-de-France

Rédactrice de la publication : Véronique COSSOU

Service études statistiques et évaluation (Sese)

Adresse mail : <https://martinique.deets.gouv.fr>

Septembre 2026